

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 69-1584/SG/CG accordant une bourse d'études à trois candidats admis à une école préparant au diplôme d'Etat d'infirmier.

n° 69-1584/SG/CG

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
29 octobre 1969

Numéro JO
n° 23 du 10/11/1969

Date du numéro
10 novembre 1969

TEXTE INTÉGRAL

Une concession de passage Djibouti-Paris, par voie aérienne, en classe touriste, est accordée à : MM. Ahmed Abdallah Ahmed: Idriss Arnahoud Ali , Houssein Ali Amoud, admis à l'examen d'entrée aux écoles préparant le diplôme d'Etat d'infirmier, affectés à l'hôpital Lariboisière, 2, rue Ambroise-Paré à Paris (10°) et hébergés par les soins de l'Office de Coopération et d'Accueil Universitaire, 3, allée Aristide-Mayol à Sarcelles.